



Conseil municipal

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

SEANCE DU 27 JUIN 2024

OBJET : SANTÉ

48) Centre Municipal de Santé
Radiologie - Prêt de matériel au CMS Pierre Rouquès
(Vitry-sur-Seine) - Convention

Accusé de réception en préfecture
094-219400413-20240627-DEL20240627_48-DE
Date de télétransmission : 08/07/2024
Date de réception préfecture : 08/07/2024

ETAT DE PRESENCE POINT 48

Nombre de membres composant le Conseil.....	49
Nombre de Conseillers en exercice.....	49
Présents.....	33
Absents représentés.....	9
Absents excusés.....	5
Absents non excusés.	2

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE, LE VINGT SEPT JUIN à DIX-NEUF HEURES TRENTE, le Conseil Municipal de la Ville d'Ivry-sur-Seine s'est réuni en assemblée sous la présidence de Monsieur Philippe BOUYSSOU, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le conformément à la procédure prévue par l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

ETAT DE PRESENCE POINT 48

PRESENTS

M. BOUYSSOU, Maire

M. RHOUMA, Mme BERNARD, Mme OUDART, Mme KIROUANE, Mme FREIH BENGABOU, M. GASSAMA, M. PECQUEUX, M. QUINET, M. SPIRO, Mme LERUCH, M. OURABAH-BERTOUT, M. BUCH, Mme CHOUAF, M. PRIEUR, M. MARCHAND, adjoints au Maire

Mme RAER, Mme LE FRANC, Mme DORRA, Mme GILIS, Mme OUABBAS, Mme BLONDET, Mme LALANDE, Mme BOUFALA, Mme BOULKROUN, Mme HALLAF-ISAMBERT, Mme MEDEVILLE, M. BOUILLAUD, M. MASTOURI, M. MRAIDI, M. FAVIER, M. FOURDRIGNIER, M. MALHEIRO, conseillers municipaux.

ABSENTS REPRESENTES

Mme PETER, Conseillère municipale, représentée par M. MARCHAND,
Mme PIERON, Adjointe au Maire, représentée par M. SPIRO,
M. SEBKHI, Conseiller municipal, représenté par M. MRAIDI,
Mme MISSLIN, Adjointe au Maire, représentée par M. PECQUEUX,
Mme MEDDAS, Conseillère municipale, représentée par Mme CHOUAF,
M. HARDOUIN, Conseiller municipal, représenté par Mme BOULKROUN,
M. KHALED, Conseiller municipal, représenté par M. PRIEUR,
M. GUESMI, Conseiller municipal, représenté par M. MASTOURI,
M. BADI, Conseiller municipal, représenté par Mme BERNARD.

ABSENTS EXCUSES

M. MOKRANI, Conseiller municipal,
Mme DIARRA, Conseillère municipale,
M. BAMBA, Conseiller municipal,
M. DANSOKO, Conseiller municipal,
Mme MACALOU, Conseillère municipale.

ABSENTS NON EXCUSES

M. AUBRY, Conseiller municipal,

Mme KAAOUT, Conseillère municipale.

Lesquels forment la majorité des membre en exercice et peuvent valablement délibérer en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.



SANTÉ

48) Centre Municipal de Santé

Radiologie - Prêt de matériel au CMS Pierre Rouquès (Vitry-sur-Seine) - Convention

LE CONSEIL,

vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L.2121-29,

considérant que le Centre Municipal de Santé Fanny Dewerpe d'Ivry-sur-Seine qui disposait d'un service de radiologie conventionnel a été contraint de le fermer en raison des difficultés de recrutement et de vieillissement des matériels onéreux nécessitant d'être renouvelés,

considérant la demande et le besoin exprimés par le Centre Municipal de Santé Pierre Rouquès de Vitry-sur-Seine pour la mise à disposition d'un reprographe,

considérant que le Centre Municipal de Santé Fanny Dewerpe n'est pas en capacité d'utiliser le reprographe du service de radiologie,

considérant l'intérêt pour la ville de Vitry-sur-Seine de disposer de ce matériel, pour le bon fonctionnement de son Centre Municipal de Santé,

considérant le souhait de la ville d'Ivry-sur-Seine de lui prêter temporairement ce matériel, et ce à titre gratuit,

vu la convention, ci-annexée,

DELIBERE

Adopté à l'unanimité

ARTICLE UNIQUE : APPROUVE la convention avec la ville de Vitry-sur-Seine portant sur le prêt temporaire du matériel suivant : « *imprimante FUJI DRY PIX EDGE reprographe laser d'imagerie médicale rapide à haute résolution* » pour le compte de son centre municipal de santé Pierre Rouquès, et AUTORISE le Maire à la signer.

TRANSMIS EN PREFECTURE
LE - 8 JUIL 2024
RECU EN PREFECTURE
LE - 8 JUIL 2024
PUBLIE PAR VOIE D'AFFICHAGE
LE - 8 JUIL 2024

Accusé de réception en préfecture
094-219400413-20240627-DEL20240627_48-DE
Date de télétransmission : 08/07/2024
Date de réception préfecture : 08/07/2024